



## COMMISSION DES ASSURANCES

### Rapport d'activité 2013

#### Bilan annuel

L'année 2013 a été la première année de fonctionnement à la suite du renouvellement des assurances qui a été réalisé lors de la précédente olympiade.

Elle a été aussi l'année de la décision d'intégrer l'assurance en responsabilité civile dans la licence avec effet en 2014 compte tenu premièrement de l'obligation qu'imposaient les dispositions du code du Sport et deuxièmement des statuts de la FFVL qui obligent à une décision en assemblée générale. Cette modification a entraîné des questionnements auxquels les équipes assurances de la FFVL ont répondu systématiquement, permettant d'ailleurs le plus souvent de lever des doutes et des incertitudes.

La dégradation des statistiques sinistres « individuelle accident » et « assistance rapatriement » constatée par la précédente équipe avait amené à des choix de majoration de ces primes d'assurances. Il y a lieu de rappeler que la cotisation pour l'assurance en responsabilité civile n'avait pas augmenté hormis pour les biplaceurs parapente non professionnels.

Ces deux assurances nécessiteront sans nul doute des négociations dans les prochains mois avec nos assureurs.

Des ajustements de garantie et de gestion ont été réalisés en 2013 pour répondre aux demandes formulées :

- présentation de l'assistance rapatriement dans le formulaire de licence,
- adjonction d'une garantie frais médicaux et thérapie sportive dans l'individuelle accident.

Nous avons aussi obtenu, quand bien même ce sujet n'est pas essentiel pour les licenciés, des réductions de budget pour les assurances de la FFVL (siège, voitures, responsabilité des dirigeants...).

Nous constatons que la prise en charge des besoins des licenciés de la FFVL est beaucoup plus complexe dans le cadre de l'UFEGA, les contrats d'assurance négociés globalement au sein de cette structure ne répondant pas toujours à nos spécificités. De surcroît, la commission des Assurances de la FFVL se retrouve devant des choix pris dans le cadre de l'UFEGA.

Il est encore trop tôt pour avoir les éléments statistiques de 2013 qui nous permettront d'analyser nos résultats et d'en discuter auprès de nos partenaires assureurs en collaboration avec notre courtier Air Courtage. Cela devrait se faire courant avril.



Nous recevons des demandes nombreuses et extrêmement variées concernant les assurances :

- un trek dans un pays à risque lors d'une expédition polaire,
- le développement de pratiques tel le kite biplace,
- un moniteur qui fait aussi hôtel restaurant...

L'équipe de la commission des Assurances de la FFVL répond avec rapidité courtoisie et efficacité, que ses membres en soient tous remerciés car cela n'est pas toujours aisé.

Des axes de travail à court terme sont prévus :

- analyse des résultats sinistres 2013 et rencontre avec nos assureurs,
- suivi particulier des contrats individuelle accident et assistance rapatriement,
- renforcement de la communication concernant les assurances auprès de nos adhérents et des structures.

Jean-Louis COSTE  
Président de la commission des Assurances  
[jl.coste@ffvl.fr](mailto:jl.coste@ffvl.fr)